

Procès-verbal de l'Assemblée Générale de Poitiers le 21 10 2016

Association ADEAF

Adresse : 18 rue du camp de cheval 70000 Frotey-les-Vesoul Mail :
contact.adeaf@gmail.com

Le 21 octobre 2016 à 9h30, les membres de l'association ADEAF, Association pour le Développement de l'Enseignement de l'Allemand en France, se sont réunis au lycée du Bois d'Amour de Poitiers en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la présidente, Mme Thérèse Clerc.

Il a été établie une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par Mme Thérèse Clerc, présidente de l'ADEAF et par M. Jean Michel Hannequart, président de séance.

Il était assisté d'une secrétaire de séance, Mme Brigitte Gély, secrétaire adjointe de l'association.

M. Vincent Muller, Mme Gisela Lefebvre et Mme Monika Delafraye ont été désignés comme scrutateurs.

Plus de trois quart des membres étaient présents ou représentés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 9 des statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président de séance:

Rapport moral

Rapport financier

Election du nouveau bureau de l'association

Tarifs adhésion 2017-2018

- Rapport moral

Ce rapport publié dans le numéro 132 du bulletin de l'association été présenté par la présidente Mme Thérèse Clerc

L'Assemblée générale adopte le rapport moral à la majorité de 1848 pour, 5 contre, abstention, 1 bulletin nul.

- Rapport financier

Mme Josiane Carré a présenté le rapport financier à la demande de M. Christian Oudet, trésorier de l'association, absent excusé.

L'Assemblée Générale adopte le rapport financier à l'unanimité.

- Election du nouveau bureau de l'association

Conformément aux nouveaux statuts, une liste candidate est présentée par Thérèse Clerc. Cette liste comprend : Thérèse Clerc, présidente, Katrin Goldmann vice-présidente, Brigitte Gély secrétaire, Josiane Carré trésorière, Frédéric Auria, Christiane Bey, Gael Frank, Marion Gaudy, Barbara Hombach-Bouchet.

Cette liste est élue à la majorité par 1822 voix pour, 10 voix contre 3 abstentions, 2 bulletins blancs, 3 bulletins nuls.

Les membres du bureau national exerceront leur fonction pour une durée de 3 ans., conformément aux statuts,

- Tarifs adhésion 2017-2018

L'augmentation de 3 Euros du tarif des adhésions sauf pour les étudiants, les stagiaires et les membres bienfaiteurs est votée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 12 heures.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A Poitiers, le 21 octobre 2016

Le Président de séance

La Secrétaire de séance

Jean Michel Hannequart

Brigitte Gély